

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 218/2022

A LA SOCIETE CFAO RDC SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/DGRAD-CGPMP/2022, conclu avec la Direction Générale des Recettes Domaniales et de Participation « DGRAD », pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent trente-deux mille deux cent quatre-vingt-quatre, quarante-huit centimes (USD 232.284,48) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 15/08/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i